

ADÉNOÏDECTOMIE OU OPÉRATION DES VÉGÉTATIONS

Cher patient,

Bienvenue au Service d'oto-rhino-laryngologie des Cliniques universitaires Saint-Luc.

Votre enfant va bientôt bénéficier d'une adénoïdectomie.

Cette brochure vous donne de plus amples informations sur cette intervention et sur votre préparation à celle-ci.

Si vous avez encore des questions, n'hésitez pas à les poser au médecin ou à l'infirmière.

Votre rendez-vous (à compléter par vos soins)

Date:

Heure:

Lieu:

INFORMATIONS

DÉPARTEMENT DE NEUROPSYCHIATRIE
ET PATHOLOGIES SPÉCIALES
SERVICE D'OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE
UNITÉ DE CHIRURGIE CERVICO-FACIALE
ET DE RHINOLOGIE

CONSULTATION : +32 2 764 19 42
SECRÉTARIATS : +32 2 764 19 49
+32 2 764 19 76
+32 2 764 19 45



Cliniques universitaires
SAINT-LUC
UCL BRUXELLES

SUIVEZ-NOUS SUR
f t in

COMMU-DSO-146-1.0
septembre 2018

Éditeur responsable : Thomas De Nayer / Service de communication
Photos : Shutterstock

Cliniques universitaires Saint-Luc
Avenue Hippocrate, 10 – 1200 Bruxelles
www.saintluc.be

© Cliniques universitaires Saint-Luc
Aucun élément de cette brochure ne peut être repris sans accord préalable



Cliniques universitaires
SAINT-LUC
UCL BRUXELLES

BROCHURE
À L'ATTENTION DES PATIENTS
ET DE LEUR FAMILLE

Qu'est-ce qu'une adénoïdectomie ?

Votre enfant doit être opéré des végétations : c'est l'adénoïdectomie.

Les végétations sont constituées d'un tissu lymphoïde normal, situé dans l'arrière-nez. Leur hypertrophie ou leur infection chronique est très fréquente chez l'enfant.

L'ablation des végétations est justifiée en cas :

- d'obstruction nasale ;
- de rhino-pharyngites récidivantes et de leurs complications, notamment les otites.

Comment vous y préparer ?

N'oubliez pas de communiquer à votre chirurgien les traitements qui sont pris régulièrement par l'enfant, et en particulier Aspirine®, anticoagulants...

N'oubliez pas de signaler si votre enfant a déjà présenté des manifestations allergiques, en particulier médicamenteuses.

Enfin, lors de l'hospitalisation n'oubliez pas d'apporter, les documents médicaux de votre enfant en votre possession : prises de sang ou examens radiologiques notamment.

L'intervention

Pour effectuer cette intervention, une anesthésie générale est programmée. Le médecin-anesthésiste-réanimateur, que vous verrez en consultation au préalable, répondra à vos questions relatives à sa spécialité.

L'intervention est rapide et s'effectue à l'aide d'une curette introduite par la bouche. Elle permet d'enlever la majeure partie des végétations.

Les suites opératoires sont, en règle générale, simples. Un petit mouchage sanguinolent persiste pendant les premières heures.

La durée d'hospitalisation et les soins post-opératoires vous seront précisés par votre chirurgien

Que se passe-t-il après l'intervention ?

Risques immédiats

Un saignement plus abondant peut, dans certains cas, nécessiter un geste local.

Plus rarement peut survenir un épisode infectieux rhino-pharyngé ou une otite aiguë.

Compte-tenu des instruments utilisés pour réaliser l'intervention, la langue ou les lèvres peuvent être pincées. La mobilisation ou la chute d'une dent de lait en particulier peut s'observer.

Risques secondaires

Après cicatrisation, on peut observer une modification de la voix liée à une fuite d'air au niveau du voile du palais. Il pourra, dans ce cas, être nécessaire d'envisager une rééducation orthophonique.

L'ablation des végétations ne met pas à l'abri d'une récurrence ultérieure de la pathologie nasale ou des otites.